

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du vendredi 26 mai 2023****DATE de convocation et d'affichage**

19 mai 2023

DATE de publication de la délibération

2 juin 2023

NOMBRE DE CONSEILLERSEn exercice 27
Présents 22
Votants 26

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie. Adjoints ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, SALIS Anaïs, BLANDIN Béatrice, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis (arrive à 20h00 au point 1), MORIN-LOUVIGNY Isabelle. Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; JEANNEAU Luc donne pouvoir à BOLIVARD Régis ; QUENOUILLE Roger donne pouvoir à GIOT Stéphanie ; PRESCHOUX Léon donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle.

Était absent : DEHEEGER Vianney.

Secrétaire de séance : FOUCHARD Fabrice, à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°260523-6 : Création d'un poste d'Attaché Principal - Responsable des Affaires Juridiques

Madame Isabelle GARÇON informe l'Assemblée qu'il est envisagé, à compter du 1^{er} juin 2023 la création d'un poste d'attaché principal responsable des affaires juridiques à temps complet.

Ce poste est créé à l'occasion d'une mutation interne demandée par Monsieur le Maire et proposée à Monsieur le Directeur Général des Services.

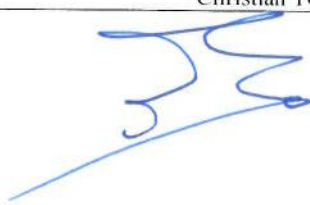

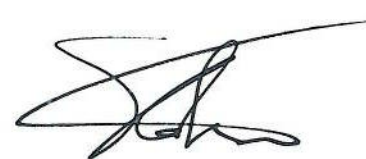
Sans responsabilité d'encadrement et d'autorité hiérarchique, ce poste doit permettre à l'agent d'exercer les missions importantes liées au Conseil Municipal, au C.C.A.S., aux différentes commissions et affaires juridiques de la commune ainsi que toutes missions demandées par l'Autorité Territoriale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de créer un poste d'Attaché Principal - Responsable des Affaires Juridiques à temps complet à compter du 1^{er} juin 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance, Fabrice FOUCHARD
 	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 1^{er} juin 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 2 juin 2023